

Bonjour et bienvenue au lycée Jean Perrin !

L'association est affiliée à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves). Première fédération de parents d'élèves nationale, reconnue d'utilité publique, qui œuvre pour la défense des principes de **Laïcité**, d'**Egalité** des chances et de **Gratuité**, valeurs fondamentales de notre système éducatif. Partenaire important des pouvoirs publics, elle est représentée au plan national, régional, départemental et local dans toutes les instances de concertation de l'éducation nationale.

Adhérer à la FCPE Jean Perrin, c'est :

S'INFORMER ET ETRE INFORME

AGIR POUR LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

PROPOSER ET PARTAGER

C'est aussi :

- **Des élus-es qui vous accompagnent et vous représentent** au Conseil d'Administration, dans les différentes commissions ainsi qu'aux conseils de classes.
- **Un cofinancement de projets éducatifs et collectifs en partenariat** avec les équipes pédagogiques et les différentes associations d'élèves : maison des lycéens, association sportive, musicale ...
- L'achat des livres au lycée étant à la charge des parents, une **bourse aux livres scolaires** est organisée, chaque année, par la FCPE, **par et pour les parents adhérents bénévoles**. En fin d'année les jeunes restituent les manuels prêtés avec l'obligation pour eux de les rendre en bon état et permettre ainsi à d'autres d'en bénéficier l'année suivante...

Cette bourse aux livres, pour les parents adhérents FCPE, fonctionne aux **conditions suivantes** :

- **1 CHEQUE D'ADHESION DE 11€ obligatoire** à la commande pour bénéficier de ce service. Ou 1 chèque de 1 € si, un autre enfant de la fratrie, adhère à la FCPE dans un établissement du département à la rentrée prochaine, sur présentation d'un justificatif d'adhésion.
- **1 CHEQUE DE 55€ obligatoire**, pour réserver la commande de manuels scolaires. Le **paiement peut ensuite se faire soit avec ce CHEQUE, soit par CARTE BANCAIRE soit avec la CARTE GENERATION HDF de la région**. Ce dernier mode de paiement est gratuit et offert à tous et toutes. Dans ce cas, le chèque de 55 € sera détruit. Pour en bénéficier, effectuer la demande dès début juillet sur le site de la région Hauts de France : <http://www.generation-npdep.fr/categorie/actuscarte/> **vous devrez impérativement la présenter pour régler la commande.**
- **1 CHEQUE DE CAUTION DE 150€** non encaissé et détruit en fin d'année (bloqué dans le dossier en cas de non-restitution, perte ou détérioration des livres prêtés. Selon le montant du préjudice subit, une facture sera alors établie)
- **EN OPTION : 1 CHEQUE de 53 €** pour commander une calculatrice (TI-82) ou **1 CHEQUE de 74€** pour une calculatrice (TI-83 Python), si des jeunes se destinent plutôt à des études scientifiques post bac) En 2°, il est conseillé d'attendre, d'utiliser celle du collège et/ou de voir avec les enseignants.

A VOS AGENDAS !

Commandes des manuels pour les 2° : Le 2 juillet 2025 de 9h à 17h.

Après dépôt des dossiers d'inscription au lycée, **déposer impérativement le jour même à la FCPE en salle A001 votre commande complète et les 3 chèques correspondants, libellés à l'ordre de la FCPE Jean Perrin avec au dos le nom, prénom de l'élève et le niveau « 2^{nde} »**

Distribution des manuels : le jour de la rentrée (1^{er} septembre) (remise des livres UNIQUEMENT)

ATTENTION : Le paiement des livres doit être fait lors du dépôt des commandes. Si vous souhaitez régler les livres avec la carte HDF, une copie de la carte devra nous être communiquée avant la rentrée. A défaut, le chèque de 55 € sera encaissé. Merci d'être vigilant.

RAPPEL : Le Conseil Régional offre à tous les lycéennes et lycéens une carte « Génération #HDF » d'une valeur de 100 € pour l'entrée en seconde, utilisable pour le prêt de manuels et/ou l'achat de fournitures scolaires et d'équipement sportif. Ce crédit était utilisable jusqu'au 20 décembre 2024 pour l'année scolaire 2024/2025.

Pour l'obtenir ou la réactualisée, connectez-vous sur le site : <http://www.generation-npdep.fr/categorie/actuscarte/> dès que vous connaissez l'affectation de votre enfant et suivez les instructions.

Pour nous contacter par mail : presidentfcpejeanperrin@gmail.com ou par téléphone 06.13.56.52.79



Cadre réservé à la FCPE

Paiement Livres :

LE :

Saisi par :

CARTE HDF ☐CB ☐CHEQUE ☐**SECONDE 2025-2026****BULLETIN D'ADHÉSION ET COMMANDE** (à compléter)Merci d'écrire en **LETTRES MAJUSCULES** pour une relecture plus aisée et éviter les erreurs.

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom, prénom du parent adhérent :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. parent : Mail parent :

N° de la carte HDF (pas le n° de dossier)

➤ **BON DE COMMANDE** (à compléter, à signer et à déposer le 2 juillet en salle A001 après inscription au lycée)

- **Langues choisies** **LV1** : ☐ Anglais ☐ Allemand **LV2** : ☐ Anglais ☐ Allemand ☐ Espagnol
- **Option langues** **LV3** : ☐ Russe ☐ Latin ☐ Grec ☐ Euro Anglais ☐ Euro Allemand
- **Autres options** ☐ Musique ☐ EPS ☐ Section football ☐ Management et gestion ☐ Sciences et laboratoire

➤ **PIECES A FOURNIR** (en complément de ce bulletin d'adhésion et de la commande) :_□ **3 chèques (obligatoires, quel que soit le mode de paiement choisi)**

(à l'ordre de la FCPE du lycée Jean Perrin avec au dos nom, prénom et le niveau 2nde)

- **11€** Adhésion annuelle à la FCPE du lycée JP ou **1€** : Si un autre enfant de la fratrie adhère à la FCPE dans un autre établissement à la rentrée prochaine ou **21€** : Adhésion solidaire à la FCPE si vous le souhaitez.
- **55€** : Commande de manuels scolaires avec restitution des livres en fin d'année.

Règlement possible également par carte HDF de la région (copie à envoyer par mail avant la rentrée, dans ce cas le chèque de 55 € sera détruit) ou par carte bancaire.

- **150€** : Cautiion (bloquée dans le dossier jusqu'en juin en cas de non-restitution lors du retour des livres, perte ou détérioration des livres reçus. Selon le montant du préjudice subit, une facture sera établie)

- (facultatif) **1 Chèque de 53€** : Calculatrice TI-82 Advanced ou □ **1 chèque de 74€** : Calculatrice TI-83 Advanced Premium Python

➤ **Je souhaite régler les livres** : ☐ avec la carte HDF ☐ par Carte Bancaire ☐ par Chèque**(Rappel ! Si la carte HDF n'a pas été communiquée avant la rentrée ou que son solde est insuffisant, le chèque de 55€ sera encaissé)****Je souhaite** : (cocher la ou les case(s) correspondante(s)) :

- ☐ Participer aux activités de l'association
- ☐ Être candidat(e) au Conseil d'Administration
- ☐ Être délégué(e) FCPE aux Conseils de Classe

Date :/...../2025

Signature du parent :

Merci d'avoir choisi la FCPE !

Les informations collectées par le conseil local sur ce bulletin font l'objet d'un traitement informatique par celui-ci. Elles sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur les données vous concernant : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour les exercer, merci d'adresser votre courrier à la FCPE Jean Perrin ou par courriel à presidentfcpejeanperrin@gmail.com. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une

